



ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

Marché d'étude et de travaux

Objet de la consultation :

Marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de travaux de restauration de la continuité écologique sur l'ouvrage de la confluence (ROE94885) sur le Novion, bras annexe du Scardon.

Maitre d'ouvrage :

Fédération de pêche de la Somme



Type de marché :

Procédure adaptée

(Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 / Décret du 25 mars 2016 n° 2016-360 relatifs aux commandes publiques)

Date et heure limite de remise des offres :

le 1^{er} septembre 2025 à 12h

Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Maison de la Nature - 1, chemin de la voie du bois - BP 20020

- 80450 LAMOTTE-BREBIERE

Tél. : 03 22 70 28 10 - Fax. : 03 22 70 28 11

federation@peche80.com - www.peche80.com - www.facebook.com/fdaappma80

Le programme « Concourir à la sauvegarde des écosystèmes aquatiques » est cofinancé par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE pour la Région Hauts-de-France :



Région
Hauts-de-France



Cofinancé par
l'Union européenne



I. OBJET DU MARCHÉ.....	1
II. MAITRISE D'OUVRAGE.....	1
III. CONTRACTANT.....	2
1) Cadre réservé aux entreprises individuelles	2
2) Cadre réservé aux sociétés :	2
3) Cadre réservé aux groupements d'entreprises :	3
IV. PRIX.....	5
V. MONTANT SOUS-TRAITE.....	5
1) Sous-traitants connus à la remise des offres	5
2) Sous-traitants non connus à la remise des offres	6
3) Sous-traitants	6
VI. SIGNATURE DU MARCHÉ	6
VII. DELAI DE VALIDITE ET DUREE D'EXECUTION DU MARCHÉ	7
VIII. PAIEMENTS.....	7
1) Compte à créditer	7
2) Avance	8
IX. DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	9

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics pour présenter leur offre. Le formulaire concerne les procédures passées en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de son décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

I. Objet du marché

Le présent marché d'étude et de travaux a pour objet le rétablissement de la continuité écologique au niveau de l'ouvrage situé à la confluence entre le Novion et le Scardon (ROE94885). Les cours d'eau du bassin du Scardon sont classés en Liste 1 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement (Scardon, Novion et Drucat).

Cet Acte d'Engagement correspond à l'offre de base de l'ensemble du marché.

II. Maîtrise d'ouvrage

Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Président : M. BLANCHARD Michel

Adresse : Maison de la Nature - 1, chemin de la voie du bois - BP 20020 - 80450 LAMOTTE-BREBIERE

Tel : 03 22 70 28 10

Courriel : pole.technique@peche80.com / theo.neveu@peche80.com

SIRET : 42198688600032

La FDAAPPMA 80 est une association Loi 1901 à caractère d'utilité publique, agréée au titre de la Protection de l'Environnement. Elle contribue à la gestion et à la préservation de la faune piscicole et des milieux aquatiques.

De plus, elle mène des opérations de sensibilisation et d'amélioration de la connaissance des écosystèmes aquatiques pour une meilleure prise en compte de ces problématiques dans l'aménagement du territoire. L'ensemble de ces missions reposent sur le développement de collaborations avec les différents acteurs de l'eau.

La Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique se positionne en tant que maître d'ouvrage pour le compte des propriétaires pour porter le marché d'étude et de travaux d'arasement d'ouvrages bloquants la migration de l'anguille européenne sur le bassin du Scardon.

III. Contractant

1) Cadre réservé aux entreprises individuelles

Je, contractant soussigné (Nom, Prénom) :

Agissant en mon nom personnel, domicilié à

Téléphone :Télécopie :

Identifié sous le numéro SIRET : | : | : | : | : | : | : |

Code d'activité économique principale (A.P.E.) :

Immatriculé au Registre du Commerce de :

Des métiers de :

Sous le numéro :

Faisant élection de domicile :

(1) : Intitulé complet et forme juridique de la Société

2) Cadre réservé aux sociétés

Je, contractant soussigné (Nom, Prénom, Qualité)

Agissant au nom et pour le compte de la société (1)

Dont le siège social est :

Téléphone :Télécopie :

Identifié sous le numéro SIRET : | : | : | : | : | : | : |

Code d'activité économique principale (A.P.E.) :

Immatriculé au Registre du Commerce de :

Des métiers de :

Sous le numéro :

Faisant élection de domicile :

(1) : Intitulé complet et forme juridique de la Société

3) Cadre réservé aux groupements d'entreprises

Nous, contractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées conjointes (1), solidaires (1)

Premier contractant : Personne physique/morale (1) :

Nom, prénom et qualité :

Agissant en mon nom personnel, domicilié (pour les entreprises individuelles).....

Téléphone : Télécopie :

Agissant au nom et pour le compte de (Pour les Sociétés) (2).....

Téléphone : Télécopie :

Dont le siège social est :

.....

Identifié sous le numéro SIRET : | : | : | : | : | : | : |

Code d'activité économique principale (A.P.E.) :

Immatriculé au Registre du Commerce de :

Des métiers de :

Sous le numéro :

Faisant élection de domicile :

Second contractant : Personne physique/morale (1) :

Nom, prénom et qualité :

Agissant en mon nom personnel, domicilié (pour les entreprises individuelles).....

Téléphone : Télécopie :

Agissant au nom et pour le compte de (Pour les Sociétés) (2).....

Téléphone : Télécopie :

Dont le siège social est :

.....

Identifié sous le numéro SIRET : | : | : | : | : | : | : |

Code d'activité économique principale (A.P.E.) :

Immatriculé au Registre du Commerce de :

Des métiers de :

Sous le numéro :

Faisant élection de domicile :

Et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représenté par mandataire commun, dûment mandaté à cet effet.

(1) : Rayer la mention inutile.

(2) : Intitulé complet et forme juridique de la Société.

Nota : en cas de plus de 2 contractants, introduire une photocopie du cadre en supplément et indiquer 3^{ème} et 4^{ème} contractant et ainsi de suite.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales et des documents qui y sont mentionnés,
- Le Règlement de la Consultation (R.C.) ;
- Après avoir remis une attestation sur l'honneur indiquant mon (notre) intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France ;
- Et après avoir fourni la déclaration du candidat et les attestations prévues aux articles 48 et 49 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

Et conformément à leurs clauses,

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euro, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de la date de remise des offres. Ce mois est appelé « mois zéro » (Mo).

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve à accepter sans modifications le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (ou le Cahier des Clauses Particulières, le cas échéant) établis par le pouvoir adjudicateur.

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, à respecter les lois et règlements relatifs à la protection de la main d'œuvre et aux conditions de travail du pays où cette main d'œuvre est employée et je m'engage (nous nous engageons) également à respecter les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Je m'engage (nous nous engageons) à être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sous 7 jours, sur simple demande du représentant du pouvoir adjudicateur.

En cas de sous-traitance, je m'engage (nous nous engageons) à aviser le ou les sous-traitants que ces obligations leurs sont applicables.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m'(nous) est notifiée dans un délai de CENT QUATRE VINGT (180) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation (R.C.).

Une fois le marché attribué, les prix indiqués dans le D.G.P.F. sont applicables pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 1^{er} mars 2027.

IV. Prix

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés, je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous.

Les prix sont fermes, non actualisables et non révisables.

Le marché est passé **sans minimum** mais avec un maximum de **90 000 € HT** pour **une durée de 18 mois soit jusqu'au 1^{er} mars 2027**.

Le montant du marché, rémunéré par application de prix forfaitaires pour chaque prestation réalisée et validée par le maître de l'ouvrage est de :

Montant total du marché		
Montant hors taxes :		Euros (en chiffres)
TVA au taux de 20,0% :		Euros (en chiffres)
Montant TVA incluse :		Euros (en chiffres)
Soit :		Euros (en chiffres)
Soit :		(en lettres)

L'offre présentée au titre du présent marché contient des fournitures en provenance de :

- Pays de l'Union européenne, France comprise :% ;
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce (Union européenne exclue) :% ;
- Autre :%.

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau en annexe I la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.

Le descriptif de la part de chaque étape du projet et de la part de chaque co-traitant est présent dans les annexes I au présent Acte d'Engagement.

V. Montant sous-traité

1) Sous-traitants connus à la remise des offres

L'(Les) annexe(s) jointe(s) au présent Acte d'Engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée signifier l'acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter, conformément à ces annexes, est de :

MONTANT HT	T.V.A. (20,0 %)	MONTANT TTC
Soit un prix global TTC de (en lettres)		

2) Sous-traitants non connus à la remise des offres

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de marché leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Nature de la prestation	Montant HT	T.V.A. (20,0 %)	Montant TTC
Total :			

Le montant maximal T.V.A. incluse de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en gage ou en cession est ainsi de.....EUROS T.T.C. (en chiffres)
.....EUROS T.T.C. (en lettres).

Nota : Joindre à l'acte d'engagement une annexe par sous-traitant, constituant demande d'acceptation de celui-ci et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, suivant le modèle ci-annexé, qui est un acte spécial signé par le représentant légal du maître de l'ouvrage du marché et par le titulaire du marché qui conclut le contrat de sous-traitance.

Chaque acte spécial sera accompagné des déclarations et attestations énumérées sur l'acte spécial figurant en annexe.

3) Sous-traitants

Le sous-traitant qui a été accepté, et dont les conditions de paiement ont été agréées, peut céder ou nantir, à concurrence du montant des prestations qui doivent lui être réglées directement, tout ou partie de sa créance. La copie certifiée conforme de l'original du marché prévue à l'article 106 du Code des Marchés Publics et, le cas échéant, de l'acte spécial prévu à l'article 114 du Code des Marchés Publics désignant un sous-traitant admis au paiement direct, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct.

Par la présente notification, le sous-traitant reconnaît avoir reçu une copie certifiée conforme à l'original du marché et de l'annexe de l'Acte d'Engagement relative à la présentation du sous-traitant.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, intégrer au présent acte d'engagement l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. Si l'administration remet l'acte d'engagement contre récépissé, le sous-traitant complétera et signera la formule ci-dessous.

VI. Signature du marché

En cas de titulaire individuel, le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.
En cas de groupement :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant (*article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016*) :

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, pour signer le présent acte d'engagement et les modifications ultérieures du marché en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations.

VII. Délai de validité et durée d'exécution du marché

Le délai court à compter de la notification du présent marché et s'étend jusqu'à la fin de la période de garantie et de parfait achèvement.

Le marché à bon de commande sera réalisé dans un délai global de **dix-huit (18) mois (soit jusqu'au 1^{er} mars 2027)**. Le marché de travaux commence à sa date de notification. Après obtention des accords de financements, des ordres de service seront émis avant tout commencement de travaux.

L'émission des bons de commande ne peuvent intervenir que pendant la durée de validité du présent marché.

VIII. Paiements

1) Compte à créditer

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) ci-après selon les répartitions jointes en annexe.

Désignation du compte à créditer en euros :

- Titulaire du compte :
 - Etablissement :
 - Agence :
 - Adresse :
 - N° du compte :
 - Code Banque :
 - Code guichet :
 - Clé RIB :
- (Joindre un RIB)

Désignation du (des) compte(s) à créditer en cas de groupement, en euros :

- Titulaire du compte :
 - Etablissement :
 - Agence :
 - Adresse :
 - N° du compte :
 - Code Banque :
 - Code guichet :
 - Clé RIB :
- (Joindre un RIB)

NOUS AFFIRMONS (J'AFFIRME) sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie :

- À NOS (MES) torts exclusifs, ne pas tomber ;
- À SES torts exclusifs, que le groupement d'intérêt économique pour lequel (la société pour laquelle) j'interviens ne tombe pas ;
- À LEURS torts exclusifs, que les sociétaires pour lesquels nous intervenons ne tombent pas ;

Sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi 52.401 du 14 avril 1952 et du décret 92.1310 du 15 décembre 1992.

2) Avance

Il est prévu une avance sous réserve des dispositions prévues par l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux Marchés Publics.

Une avance est accordée au titulaire d'un marché lorsque le montant initial du lot ou de la tranche affermie est supérieur à 50 000€ HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

Pour les marchés à bons de commandes, l'avance s'applique sur le montant minimum, ou à défaut, sur les bons de commande de plus de 50 000€ HT et avec un délai d'exécution de plus de deux mois.

Le titulaire peut refuser le versement de l'avance.

Le candidat

☐ Accepte

☐ Refuse l'avance

IX. Décision du pouvoir adjudicateur

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Suite au marché à bon de commande émis pour le marché d'études et de travaux sur la restauration de la continuité écologique sur l'ouvrage des affluents du fleuve Somme classés en Liste 1 (Scardon, Novion).

Est acceptée la présente offre de l'entreprisepour valoir acte d'engagement.

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent en date du :

Le présent acte comporte :

- Une annexe relative aux précisions apportées par le candidat concernant la teneur de son offre ;
- Une annexe relative à une mise au point.

En cas de sous-traitance, le formulaire de déclaration de sous-traitance doit être complété, paraphé, daté et signé.

Fait en un seul original,

A, le	A Lamotte Brebière, le
<i>Mention (s) manuscrite (s) « Lu et approuvé »</i> <i>Entreprise :</i>	Le président de la Fédération de pêche de la Somme
<i>Signature(s) et cachet du (des) contractant (s)</i>	Mr Michel BLANCHARD

NOTIFICATION AU TITULAIRE DU MARCHE

La notification consiste en la remise au titulaire d'une photocopie certifiée conforme du marché. Cette remise peut être opérée contre récépissé ou par lettre avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans le cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci- dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché

A....., le

(Signature et cachet)

ANNEXE 1 : Demande d'acceptation d'un soustraitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de soustraction

➤ MARCHÉ :

Titulaire :

Objet :

➤ PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

Nature :

.....
.....
.....

Montant de base, TVA comprise :

➤ SOUS-TRAITANT :

Nom, raison ou dénomination sociale :

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Adresse :

Compte à créditer :

Nom et adresse de la banque :

Code établissement et code guichet :

N° de compte et clé RIB :

(1) Pièces jointes : déclarations identiques à celles demandées au titulaire en application des articles 48 et 49 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics

➤ CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date (ou mois) d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses (voir C.C.A.P.) :

ACCEPTATION DU SOUS - TRAITANT

La personne publique accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

LE TITULAIRE

A _____, le

LE SOUS-TRAITANT

A _____, le

LE POUVOIR ADJUDICATEUR

À Lamotte-Brebière, le

Le Président de la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,

M. Michel BLANCHARD.

Annexe 2 : Missions et répartition des honoraires

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation